

*Vive le
printemps !*

MÉDIATHÈQUE
**Résultat du
concours**
La vie dans
nos écoles

**DOSSIER
DU MOIS**
**LE BUDGET
2022**

Fête de
la ville et
de la Nature
**FESTIVAL
DES ARTS**



Nicolas MOULA
Maire de Lamorlaye
et Vice-Président de l'Aire Cantilienne

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis

L'arrivée du printemps a été marquée par la levée des masques et du pass vaccinal et nous découvrons ou redécouvrons avec plaisir les visages de nos collègues ou des personnes que nous croisons dans les rues. Cependant la guerre en Ukraine, qui succède à la crise sanitaire, devient anxiogène en Europe et pour nous tous. Notre première pensée va vers le peuple ukrainien, admirable de courage et de détermination. Il est un exemple pour toute l'Europe. Je tiens à apporter mon soutien aux réfugiés, et à remercier les familles de Lamorlaye qui se sont portées volontaires pour accueillir des femmes et des enfants suite à l'appel du Gouvernement. C'est ainsi que nous comptons une nouvelle petite élève à l'école Marie Marvingt. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre ville.

Au niveau de la vie municipale, le Conseil municipal a voté le Budget primitif le 23 mars dernier. Le dossier du mois vous en trace les grandes lignes. L'excédent du Compte Administratif 2021 montre la capacité d'autofinancement de la Ville et permet la poursuite d'investissements d'envergure en 2022, notamment le projet de réhabilitation de l'Orangerie et de construction de la Médiathèque.

Celui-ci a pris un tournant décisif puisque le jury a délibéré et choisi le gagnant du concours d'architecte. Vous trouverez un article de présentation du projet en pages 6 et 7.

Enfin, le printemps est arrivé et de nombreuses festivités nous attendent : la Fête de la Ville et de la Nature dans le parc du château le 21 mai, le Festival des Arts ou encore la Fête des Voisins.

Nous verrons également la reprise des réunions de quartiers au cours desquelles les citoyens se réuniront par quartier afin d'échanger avec les élus. Ceux-ci sont à votre écoute pour faire de Lamorlaye une ville dans laquelle il fait bon vivre.

Je ne saurais conclure cet édito sans évoquer les prochaines élections présidentielles. À l'heure où tonnent les canons à l'est de l'Europe, ayant la chance d'habiter en France, dans une ville chargée d'histoire et tournée vers l'avenir, nous mesurons tous le privilège de vivre en démocratie. Assumons donc nos devoirs de citoyen les 10 et 24 avril.

Je vous souhaite à toutes et tous un bon mois d'avril et de joyeuses Pâques !

Nicolas Moula

➤ Le vote par procuration simplifié depuis le 1^{er} janvier 2022

L'élection présidentielle aura lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.



Si vous savez que vous ne pourrez pas voter personnellement le jour d'un prochain scrutin, vous pouvez désormais donner procuration à n'importe quel électeur de confiance.

Cette personne, votre mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

Comment donner procuration ?

- **En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr.** Vous devez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement "Maprocuration" et un titre d'identité. La transmission de votre procuration à votre commune vous sera confirmée par courriel quelques minutes après la vérification de votre identité.
- **En faisant une demande via un formulaire papier** dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat. Pour cette démarche, vous devez vous munir d'un titre d'identité.

➤ Nouvelle carte d'électeur

Un QR code pour accéder à toutes vos démarches !

En vue de la prochaine élection présidentielle, les personnes inscrites sur les listes électorales ont reçu leur nouvelle carte d'électeur.

Celle-ci est dotée d'un QR code qui renvoie au site elections.interieur.gouv.fr vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches liées aux élections.



Vous pouvez ainsi facilement :

- vérifier votre **situation électorale**
- trouver votre **bureau de vote**
- effectuer une **demande de procuration** en cas d'absence le jour du scrutin
- vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration.

➤ Réunions de quartier

Venez échanger avec vos élus !

Vous souhaitez parler des aménagements publics, de transport, de qualité de vie, de sécurité... ? Les rencontres de quartiers sont là pour améliorer et faire évoluer la vie collective au sein de vos lieux de vies.

Alors, n'hésitez pas et venez participer aux réunions de quartier ! Une invitation officielle sera adressée aux riverains du quartier concerné, quelques jours avant la réunion.

À l'issue de ces rencontres, un compte-rendu sera établi et fera état des questions posées par les habitants et des réponses apportées par la municipalité.

Les zones concernées :

- Parc du Plein Soleil
- Parking du Gymnase de la Mardelle
- Parking du Cimetière
- Parvis de l'Église St-Nicolas
- Rond-Point de Condé
- Place du Marché

Retrouvez les dates prochainement sur le site de la ville et les réseaux sociaux.

➤ Soutien au peuple ukrainien

Vous êtes nombreux à solliciter nos services pour l'accueil des familles ukrainiennes, ou à proposer des actions de bénévolat. Dans l'Oise, les services de l'État se mobilisent, sous l'autorité de la préfète, pour préparer et organiser cet accueil et coordonner les actions des collectivités territoriales.

➤ **Recensement des offres émanant de personnes physiques :** les personnes qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens (insertion professionnelle, éducation, rencontres/loisirs et en particulier les initiatives d'hébergement solidaire) sont invitées à se signaler sur le site <https://parrainage.refugies.info/>

Merci à tous pour votre soutien.



➤ Hommage à Josette Theillard

"Nous vous informons du décès de notre trésorière Josette Theillard, figure discrète mais brillante et toujours présente du monde associatif de notre ville. Pour notre part, elle fut l'un des piliers du Comité de Jumelage qu'elle connaissait bien pour s'être rendu plusieurs fois à Ballynahinch et être membre sans réserve et très active du bureau du C.J.L. Elle nous a beaucoup aidé et soutenu par ses conseils judicieux et avisés. Les responsables du Comité de Jumelage de Ballynahinch

souhaitent se joindre à nous pour ce message. Nous regretterons son absence et présentons nos plus vives et sincères condoléances à sa famille". Hervé Moula, président du C.J.L.

"Josette Theillard est entrée au Comité des Fêtes à sa création d'abord en tant qu'adhérente, membre du bureau, ensuite comme trésorière. Elle a occupé ce poste avec un grand sérieux jusqu'en 2021 ainsi que de l'organisation des fêtes et sorties. Merci Josette, nous ne t'oublierons pas !" Monique Biancone, Comité des Fêtes



NICOLAS MOULA
MAIRE DE LAMORLAYE, 1^{er} VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE

Révision du Plan Local d'Urbanisme

La réunion publique qui s'est tenue le 11 mars dernier avait pour objectif de présenter aux administrés l'avancée de la révision du PLU.

Le diagnostic territorial a permis de recontextualiser la procédure de révision.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a ensuite été présenté ; il fixe les grandes orientations en matière d'aménagement du territoire.

Les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation), le règlement et le zonage permettent, eux, de définir les nouvelles règles applicables aux autorisations de construire (hauteur, emprise au sol...).

L'ensemble des points soulevés et des questions posées ont été pris en compte afin de les intégrer au sein des documents produits.

Dès réception des documents finalisés, l'ensemble des supports sera mis en ligne sur la page du service urbanisme.

➤ Pour vous tenir informé sur la révision générale du PLU : <http://www.ville-lamorlaye.fr/>

➤ Pour participer, réagir, transmettre vos idées : revision.plu@ville-lamorlaye.fr



Préparer votre venue en mairie

Vous êtes propriétaire ou locataire, et vous souhaitez effectuer des travaux et/ou aménagements chez vous ?

Selon la nature de vos projets, il vous faudra déposer en Mairie un **permis de construire** ou une **déclaration préalable**.



Afin d'accélérer vos démarches, voici les étapes essentielles pour la constitution de vos dossiers d'urbanisme :

- **1. Imprimez l'extrait du cadastre** où figure le terrain de votre projet. Vous obtiendrez ces informations en saisissant l'adresse sur le site : www.cadastre.gouv.fr.
- **2. Vérifiez** sur le PLU en vigueur le **zonage qui concerne votre terrain**. Référez-vous au règlement disponible sur la page urbanisme du site internet de la ville. Vous y trouverez les règles qui s'appliquent à votre projet (implantation, hauteur,...).
- **3. Téléchargez et remplissez le bon Cerfa ou formulaire associé à votre projet** (en un seul exemplaire). Ils sont disponibles sur le site internet de la ville, sur la page "Service urbanisme", partie "Autorisations d'urbanisme".
- **4. Préparez des croquis, esquisses, photos et même devis de votre projet** et rapprochez-vous du service urbanisme afin de vérifier la faisabilité de votre projet.

Le service urbanisme est ouvert au public de 13h15 à 17h du lundi au vendredi.



Ici, les services de la ville travaillent pour vous...

➤ Rénovation du mur du cimetière

La mairie a engagé des travaux de rénovation du mur du cimetière, celui-ci étant par endroit dégradé et fissuré.

La fin des travaux est prévue pour la fin du mois de mai.

À la suite de cette réfection, **des travaux de voirie débiteront** permettant de faire la liaison jusqu'au rond-point du Marronnier ; ils amélioreront surtout la sécurité des différents usagers en faisant ralentir les véhicules qui ne respectent pas les limitations de vitesse. Cela permettra également aux visiteurs de se rendre au cimetière dans de meilleures conditions.



➤ Salle de squash

Les travaux d'extension de la salle de squash étaient suspendus depuis la fin du mois de décembre. Ils ont repris le lundi 28 mars dernier pour une livraison prévue au mois de juillet.

Les joueurs de squash pourront ainsi bénéficier de deux salles supplémentaires dès la rentrée prochaine.



➤ Restauration de la glacière du château

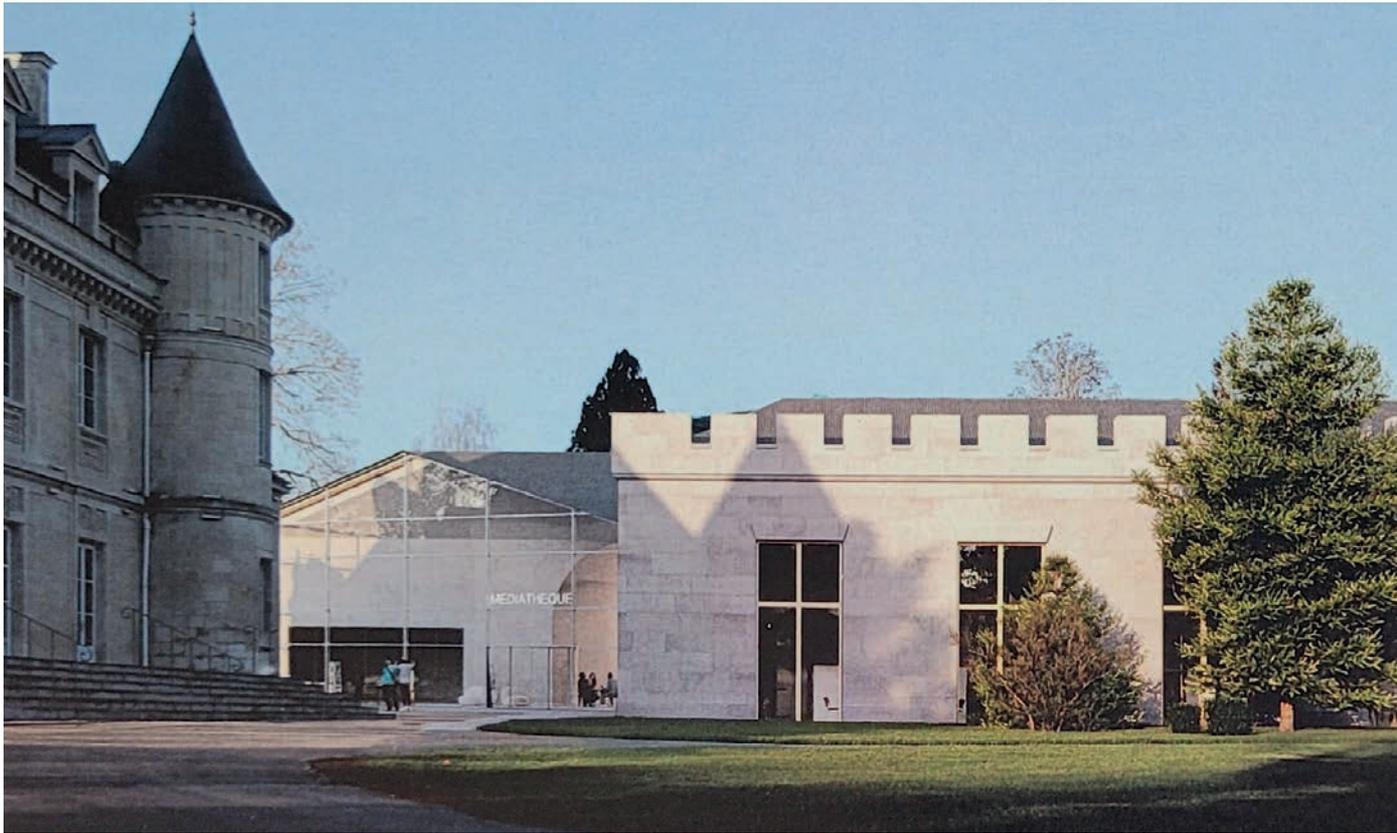
La glacière qui se trouve à l'arrière du château a été restaurée ; les travaux ont été réalisés avec le soutien du Parc Naturel Régional Oise Pays-de-France, ils ont débuté en octobre 2021 pour se terminer en mars dernier. Nous poursuivons ainsi la restauration de l'ensemble du château et de son parc.



NICOLAS MOULA
MAIRE DE LAMORLAYE, 1^{er} VICE-PRÉSIDENT DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE



Projet Médiathèque : **le jury**



Le projet de réhabilitation de l'Orangerie du château et de la construction de la Médiathèque est un projet ambitieux ; c'est pour cela que la Municipalité a décidé de lancer un concours d'architecte.

86 cabinets d'architectes ont participé à l'aventure ; en première phase de sélection, 4 projets ont été retenus.

Le 16 mars 2022, le jury s'est réuni et a choisi le projet le plus adapté à la commande.

Celle-ci définissait 4 objectifs :

- ➔ la **réhabilitation** et l'**intégration** au patrimoine existant ;
- ➔ la construction d'une médiathèque qui **rayonnera** sur la Commune et ses alentours ;
- ➔ la construction d'une **salle d'action culturelle moderne** ;
- ➔ que cet ensemble soit la **pierre angulaire du Cœur de Ville**.

La volonté de la Municipalité est de bénéficier d'un **équipement fonctionnel, fédérateur, moderne, attentif au développement durable** tout en étant relié au **patrimoine historique**. Un lieu capable de répondre aux besoins de chacun, capable de diffuser, d'animer, d'accueillir, d'éduquer autour des savoirs et des cultures.

La nouvelle Médiathèque pourra ainsi assurer pleinement son rôle de **lieu de culture, de formation et de rencontres intergénérationnelles**. Le PIJ, Point Information Jeunesse, y trouvera parfaitement sa place pour accueillir les jeunes dans un espace dédié.

La **salle d'action culturelle** (200 places) permettra d'accueillir les artistes et les spectateurs dans des conditions scéniques et acoustiques qualitatives.

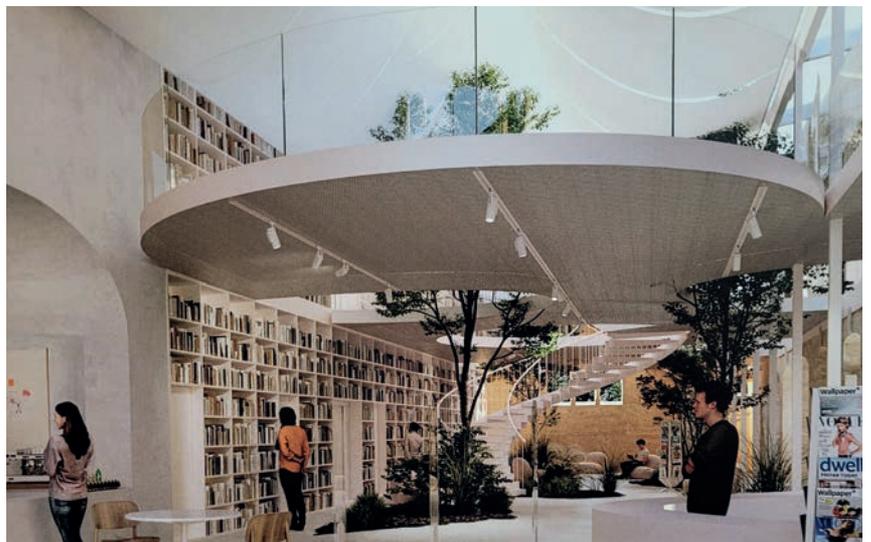
a choisi !



Le projet choisi réhabilitera l'orangerie qui sera le lieu d'accueil de l'ensemble, avec un hall qui reliera la médiathèque à la salle d'action culturelle.

Elle sera doublée en longueur d'une orangerie contemporaine reprenant les codes et l'ambiance d'une serre où prendra place la Médiathèque.

En liaison avec l'ancien bâtiment de ferme, la salle d'action culturelle s'implantera entre parc et cour. Cette disposition lui permettra aussi bien une indépendance qu'une synergie avec les autres espaces.



➤ Vous pourrez découvrir prochainement le projet au château, à l'orangerie et à la bibliothèque.

CHRISTINE KLOECKNER,
2^e ADJOINTE FINANCES, RESSOURCES HUMAINES,
ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET ÉDUCATION



Dans le cadre de la semaine olympique et paralympique, nous avons rencontré le jeudi 27 janvier, au gymnase, un jeune coach sportif, Maxence Legras.

Quel âge avez-vous ?

J'ai 22 ans.

Quel est votre handicap ?

Je suis né avec une agénésie de la jambe droite, c'est-à-dire que je n'avais pas de jambe droite quand je suis né. Aujourd'hui, je porte une prothèse qui me permet de marcher, de pratiquer du sport et même de conduire.

Quel est votre sport préféré ?

C'est le crossfit : un sport très physique qui mixe fitness et musculation.

Depuis combien de temps faites-vous du sport ?

Cela fait quatre ans que je me suis mis au sport sérieusement.

Qu'est-ce que la pratique du sport vous apporte ?

Cela m'apporte de la confiance en moi et beaucoup de plaisir. J'aime travailler avec des gens qui ont besoin de moi et que je peux aider à aller mieux grâce à la pratique du sport.

➤ Rencontre avec un sportif étonnant

Comment avez-vous pu surmonter votre handicap ?

Depuis que je suis tout petit, j'ai toujours été très bien entouré par ma famille, mes amis, ce qui m'a permis de bien vivre mon handicap.

Combien de temps vous entraînez-vous par semaine ?

J'essaie de m'entraîner au moins une heure par jour tout en travaillant.

Quel(s) sport (s) pratiquez-vous ?

Je pratique le crossfit qui permet un renforcement musculaire très cardio. Je vais bientôt commencer le MMA, un mélange d'arts martiaux de boxe et de lutte.

Faites-vous attention à votre alimentation ? Quel est votre régime alimentaire ?

Non, je n'ai pas besoin de faire très attention car je mange équilibré. Dans mon assiette, il y a toujours un tiers de légumes, un tiers de féculents et un tiers de viande ou poisson.

Avez-vous participé à des Jeux paralympiques ?

Non, malheureusement car le crossfit n'est pas une épreuve inscrite aux

Jeux paralympiques. Par contre, j'ai déjà participé à des compétitions et j'adore les défis.

Avez-vous un rêve que vous n'avez pas encore réalisé ?

Mon rêve est de visiter les sept merveilles du monde contemporain : le Taj Mahal en Inde, le Machu Picchu au Pérou, la Grande Muraille de Chine, Pétra en Jordanie, le Colisée de Rome, la statue du Christ rédempteur à Rio et le site archéologique de Chichen Itzà au Mexique.

En intervenant auprès des jeunes, quel message voulez-vous faire passer ?

Le but de mon intervention mais aussi de mon métier, c'est de lutter contre la sédentarité et les problèmes de santé qui en découlent.

Je veux aussi inculquer des valeurs de mode vie sain et actif et ce, peu importe le handicap ou la barrière que l'on a. L'activité physique est adaptée et doit être pratiquée par tous !

Questions préparées par les élèves de la classe de CM1 de M^{me} Pellerin de l'école élémentaire Saint-Exupéry





VALÉRIE CARON
4^e ADJOINTE QUALITÉ DE VIE, ENVIRONNEMENT,
SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES ET SENIORS

➤ La Déclaration des Droits de l'Arbre

Proclamée lors du Colloque à l'Assemblée Nationale le 5 avril 2019.



Le 23 mars dernier, le Conseil municipal a adopté la Déclaration des Droits de l'Arbre ; celle-ci est signée par les collectivités soucieuses des arbres de leur territoire.

Elle replace l'arbre au cœur de notre ville et au cœur de notre vie. L'urbanisation galopante de l'après-guerre a mis à mal quantité de plantations : les trottoirs autrefois en terre battue sont maintenant goudronnés et les espaces disponibles sont devenus plus rares. À cela s'ajoute une pollution problématique et un dérèglement du climat qui n'est pas sans conséquence sur la santé des végétaux. Il est urgent de réagir car les arbres dans la ville ne se

limitent pas à colorer le quotidien des habitants, ils participent au maintien de la biodiversité et permettent de réduire les conséquences dues à la hausse des températures.

L'adoption de cette Déclaration par la municipalité reflète sa préoccupation pour la gestion des arbres, le bien-être et la sécurité des habitants. Pour réussir cette conciliation, des interventions régulières des services techniques sont évidemment nécessaires, mais élus, services et habitants ont chacun leur rôle à jouer dans cette entreprise commune. Entretien ensemble, prévenir et alerter quand c'est nécessaire. La préservation des arbres représente un réel enjeu.

➤ Ce texte a pour vocation de **changer le regard** et le **comportement des hommes**, de leur faire prendre **conscience du rôle déterminant des arbres au quotidien et pour le futur**, en ouvrant la voie à une **modification rapide de la législation au niveau national**.

➤ Prolifération des chenilles processionnaires de chêne



La chenille processionnaire est un nuisible dangereux pour les humains et les animaux. Avec ses nombreux poils urticants, elle cause, dans la majorité des cas, des démangeaisons. Mais elle peut parfois provoquer des symptômes plus graves : crises d'asthme, œdèmes..., pour les personnes les plus sensibles.

Elle est également un ravageur pour nos chênes, provoquant des défoliations importantes. En effet, durant sa période larvaire, elle consomme ses feuilles, pouvant rapidement venir à bout de la totalité du feuillage. L'arbre peut cependant se remettre de cette attaque si celle-ci ne se reproduit pas plusieurs années d'affilée.

Une solution naturelle efficace

➤ **les oiseaux et chauves-souris**

Une biodiversité riche et un jardin attractif pour les oiseaux sont les clés pour éviter la pullulation de ces ravageurs dans votre environnement proche. Les mésanges charbonnières, pipistrelles, seront privilégiées pour leur grand appétit. Une mésange est capable de vider un nid à elle seule, et les chauves-souris capturent les papillons en plein vol, se complétant ainsi parfaitement.

Et si cela ne suffit pas, d'autres solutions existent :

- la destruction des nids ou échenillage réalisée par des professionnels,
 - la mise en place de pièges à phéromones, dès juillet et jusqu'au mois de septembre, pour capturer les mâles et les empêcher de féconder les femelles.
- On croise majoritairement les chenilles processionnaires entre avril et juillet. Durant cette période, nous vous invitons à observer vos arbres et à être vigilants lors de vos promenades en forêt.

➤ Rappel sur la taille des haies

À partir de la mi-mars, la saison de nidification commence. Ainsi, pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité et la Ligue de protection des oiseaux recommandent **de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet**.

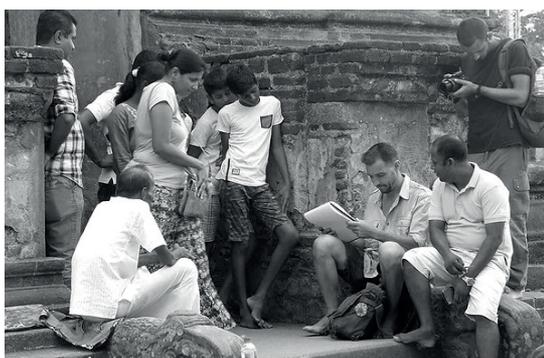
L'enjeu est de taille car actuellement, **32 % des espèces d'oiseaux nicheurs sont menacés d'extinction** selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Côté plantation, privilégiez les arbustes ou buissons denses, de préférence à baies ou qui ont des épines. Ils permettront aux oiseaux de se nourrir pendant la période de nidification.

Le 9^e Festival des

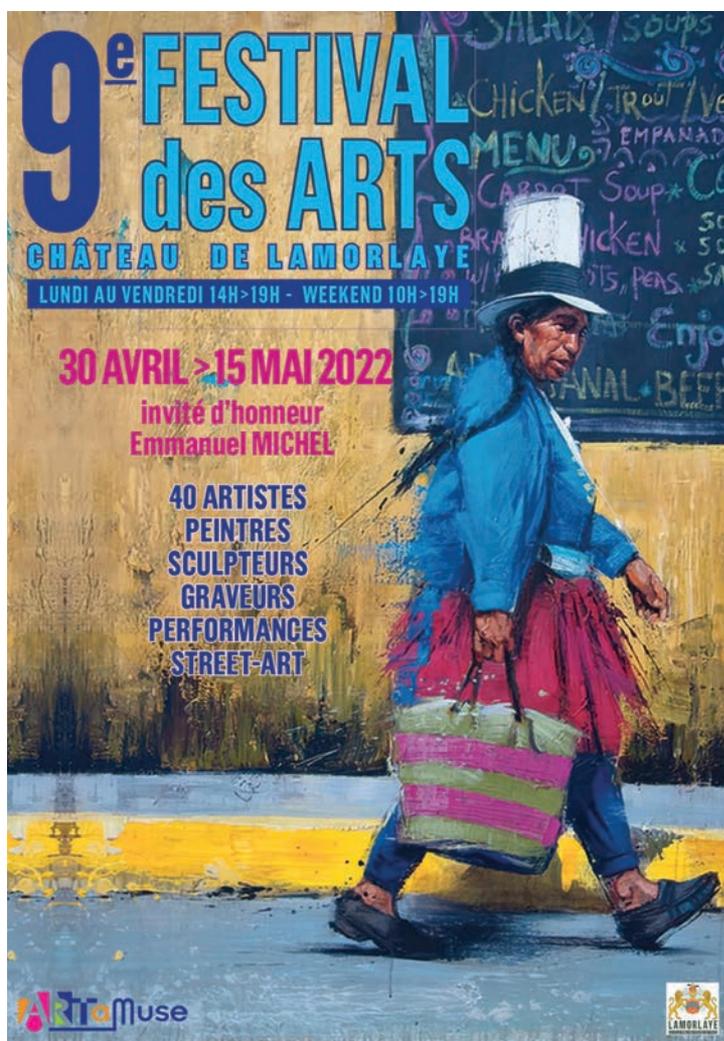
Le 9^e Festival des Arts de Lamorlaye accueille Emmanuel Michel, du 30 avril au 15 mai prochain, comme invité d'honneur.

Pendant quinze jours, **cet artiste**, membre de la Société des explorateurs français, nous fera l'honneur de faire étape dans notre ville pour y présenter **peintures et sculptures**, inspirées par ses voyages sur les cinq continents.



D'un village reculé aux grandes mégalofoles mondiales, cet artiste voyageur n'en finit pas de nous raconter le monde. **Son travail est résolument tourné vers l'homme dans son quotidien avec sa culture, ses rites, sa simplicité.** En voyage, il dessine de nombreux croquis, remplit des carnets de voyage à partir desquels il réalise, de retour en France, dans son atelier, tableaux, gravures et sculptures.

Il participe à de nombreuses expositions, collabore régulièrement avec des magazines, réalise des commandes publiques. **Une douzaine d'ouvrages relatant son travail seront disponibles à la vente pendant le festival et la projection d'un film documentaire** vous permettra de le voir travailler.



Une quarantaine d'artistes, peintres, graveurs, sculpteurs, seront également présents pendant ce festival.

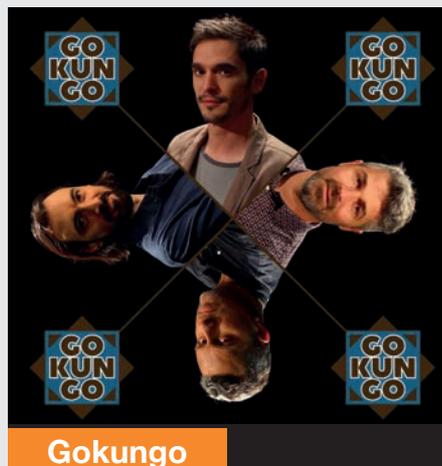
Beaucoup d'entre eux exposent en galerie et ont été récompensés lors de grands événements artistiques comme Art Capital à Paris qui a accueilli en février plus de 2 000 artistes.

➔ **Plus d'infos sur les artistes sur www.festivaldesartsdelamorlaye.com**

Arts



Nadège Dauvergne



Gokungo



Horor Boréal

Programme

Des animations ponctueront cette nouvelle édition pendant les trois weekends du festival.

PERFORMANCES DES ARTISTES DE STREET ART

- 2flui et Horor Boréal : weekend 30 avril/ 1^{er} mai sur la pelouse devant le Foyer culturel (*derrière la mairie*)
- Nadège Dauvergne : dimanche 1^{er} mai sur la place de la mairie
- Strait : samedi 7 mai à partir de 14h dans le parc du château

ANIMATIONS MUSICALES (Parc du château)

- Batucada, ensemble de percussions brésiliennes dirigée par Youri Requena le 30 avril
- Groupe Pat' and Co, jazz, variété, chanson française le dimanche 15 mai à 15h
- Groupe Gokungo, Afro-jazz, le dimanche 1^{er} mai à 16h



Strait



2flui



Pat' and Co



Batucada

Fête de la Ville et de la Nature

La Fête de la Ville et de la Nature organisée par la Ville de Lamorlaye se déroulera le samedi 21 mai prochain de 10h à 23h30 dans le parc du château de Lamorlaye.

Animations gratuites pour toute la famille !

Samedi 21 MAI 2022
10h - 23h30

FÊTE

De la **VILLE**

- Démonstrations et initiations des associations
- Village artisanal
- Pique-nique à 12h
- Ferme pédagogique

Et de la **NATURE**

CONCERT

PAËLLA GÉANTE par le Comité des fêtes

Parc du Château

Mesures sanitaires en vigueur

www.ville-lamorlaye.fr

@villelamorlaye

Vous aurez l'occasion de vous promener dans le parc du château tout en découvrant :

- une **ferme pédagogique**,
- de nombreuses **animations** (confection de kokedamas, réalisation d'abeilles,...) et **démonstrations** (danses,...)
- un **village artisanal**,
- un **village des associations** (sportives, sociales, culturelles).

Cette journée sur le thème de la ville et de la nature est une fête fédératrice qui rassemblera largement les habitants de l'ensemble de la ville !

C'est une occasion de rendre compte des initiatives et des actions menées durant l'année dans les différents domaines : citoyenneté, expression artistique et culturelle...

Cette initiative s'organisera autour d'espaces comme la restauration, la convivialité, les animations, les commerces de proximité, la culture et le développement durable, il y en aura pour tous les goûts !

Nous vous invitons au déjeuner pique-nique à 12h, vous trouverez des food-trucks sur place.

Enfin, pour conclure cette journée festive et conviviale, le Comité des Fêtes organise une paëlla géante à partir de 19h, suivi d'un concert.

Nous vous attendons nombreux à venir partager ce moment avec nous !

Paëlla géante, à partir de 19h, suivie d'un concert !



Vous pouvez vous inscrire en ligne pour réserver votre repas du soir via le QR Code.

Prix : 15 € comprenant une part de paëlla, 1/4 de rosé et une part de tarte.



➤ Opération “Service Solidarité en établissement médico-social”

Le CCAS renouvèle son opération Service de Solidarité en Établissement, qui se déroulera en juillet et août 2022.

Cette opération est destinée aux **jeunes filles et garçons âgés de 16 et 17 ans habitant Lamorlaye.**

Elle vise à apprendre aux jeunes la valeur du travail et les vertus du service rendu à autrui.

Le service dure **deux semaines** et est réalisé au sein d’un **établissement médico-social de Lamorlaye.** Le contenu de l’activité sera librement défini par le directeur de l’établissement.

Les établissements participant à cette opération sont les suivants : *le service convivialité de Centre Social Rural, la Résidence Korian*

Grange des Prés, le Centre de réadaptation fonctionnelle Bois Larris.

En contrepartie, une aide sociale de 290 € sera versée au bénéficiaire du Service de Solidarité en Établissement médico-social dans les jours qui suivront la fin de l’activité.

Les **dossiers de candidature** sont **téléchargeables** sur le site de la ville ou à l’**accueil de la mairie** et à remettre à l’**accueil de la Mairie de Lamorlaye avant le 31 mai 2022.**

➤ Rétrospective des actions mises en place dans le cadre de la **Journée des droits des femmes**

Le 8 mars est la journée internationale de sensibilisation sur les droits des femmes. **La ville de Lamorlaye et son CCAS se sont mobilisés** tout au long du mois de mars dans ce cadre-là.

Une **exposition sur l’égalité femme/homme** était accessible au public au château, au Foyer culturel puis à la bibliothèque/Point Information Jeunesse. Cette exposition abordait différentes thématiques telles que : les stéréotypes, les publicités sexistes et le sexisme sur les réseaux sociaux, l’égalité professionnelle et dans le sport ainsi que le harcèlement et les violences faites aux femmes.

Deux projections de films ont eu lieu les samedi 12 mars et mercredi 16 mars au Foyer culturel : un sur les **portraits de femmes** et un autre sur les **violences faites aux femmes** avec l’intervention de l’association “Les Compagnons du Marais”.

Les Lundis de la Tenure ont également participé à cette action avec le **portrait de Marie Marvingt “La Fiancée du danger”**. Sans oublier le concert des professeurs de musique du Centre Culturel du 5 mars.



➤ Thé dansant

Nous vous attendons le **jeudi 14 avril au Foyer culturel à partir de 14h30. Venez nombreux !**



➤ Le CCAS favorise la **mobilité douce**

Vous êtes majeur et habitez la commune de Lamorlaye ? Vous travaillez au sein de l’une des communes de l’Aire Cantilienne ou dans un rayon de 10 km autour de la commune ?

Alors n’hésitez pas à solliciter le prêt d’un vélo électrique auprès du CCAS pour vos déplacement domicile/travail.

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez contacter l’**accueil de la mairie** au 03 44 21 64 00 ou envoyer un mail à : agenda21@ville-lamorlaye.fr

Vote du budget 2022

Le Conseil municipal du 23 mars 2022 a clôturé le processus budgétaire de la Ville. Le Budget principal de la Ville ainsi que les budgets annexes ont été votés. Préalablement, le Compte Administratif a été approuvé.

➔ Compte Administratif 2021

Il retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'exercice. Il fait ressortir la **situation des crédits consommés** à la clôture de l'exercice ainsi que les **restes à réaliser**.

L'approbation du Compte Administratif constitue l'arrêt des comptes du budget général de la Ville et de ses budgets annexes. De ce fait, **il doit être en concordance avec le compte de gestion** établi par le trésorier.

À la clôture de l'exercice 2021, on constate un excédent de 2 554 899,43 € réparti comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT

- Recettes : 13 485 816,24 €
- Dépenses : 11 109 969,81 €
- Excédent de 2 375 846,43 €

SECTION INVESTISSEMENT

- Recettes : 7 091 306,70 €
- Dépenses : 5 739 061,58 €
- Excédent en 2021 : + 179 053 €

Les résultats du Compte Administratif sont conformes aux orientations stratégiques arrêtées par la collectivité en début de mandat. **En fonctionnement**, ils démontrent la capacité de la ville à maîtriser l'évolution de ses dépenses dans un contexte contraignant. **Au niveau de l'investissement**, la Municipalité fait preuve d'une gestion volontariste avec un taux en progression de réalisation des dépenses d'équipement.

L'exercice budgétaire 2021 a été marqué par

- ✓ la **stabilité des taux d'imposition**, dans la continuité des exercices passés (aucune augmentation depuis 2017 mais une baisse de la fiscalité locale en début de mandat) ;
- ✓ la **maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement et de la masse salariale** à effectif constant ;
- ✓ le **maintien de la capacité d'autofinancement** à un niveau important ;
- ✓ la **poursuite d'investissements** d'envergure.

L'affectation d'une partie du résultat net comptable 2021 de 1,342 M€ en investissement

Conformément à la nomenclature comptable M14, la Ville a **mobilisé le résultat net comptable comme source financière pour soutenir son investissement ambitieux**.

Le comptable public a arrêté le **résultat net comptable 2022 qui s'élève à 2,554 M€**.

Une partie de cette somme, 1,342 M€, viendra alléger le besoin de recours à l'emprunt pour financer le programme d'investissement engagé depuis 2017 au service des Morlacuméens.



CHRISTINE KLOECKNER,
2^e ADJOINTE FINANCES, RESSOURCES HUMAINES,
ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET ÉDUCATION

L'intégration des dépenses et des recettes d'investissement reportées : LES RESTES À RÉALISER

Le budget primitif 2022 reprend l'ensemble des dépenses et recettes (engagées mais non exécutées, non finalisées ou non payées en 2021), soit **366 657,49 €**, décomposées comme suit :

- ➔ 1 153 761,65 € de dépenses d'investissement de 2021 sur 2022 ;
- ➔ 787 104,16 € de recettes d'investissement de 2021 sur 2022.

📌 Budget Primitif 2022

Le Budget Primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2022 et est voté en Conseil municipal. Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile. **Le Budget Primitif est constitué du budget principal de la Ville et de ses budgets annexes** (eau, assainissement et régie de transport).

Dans les grandes masses, le budget primitif 2022 s'équilibre en fonctionnement à 12,9 M€ et en investissement à 10,9 M€.



Le budget primitif 2022 reprend le résultat net comptable 2021 ; il intègre également les dépenses et les recettes d'investissement reportées.

SECTION FONCTIONNEMENT

● Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

12 972 860,07 €

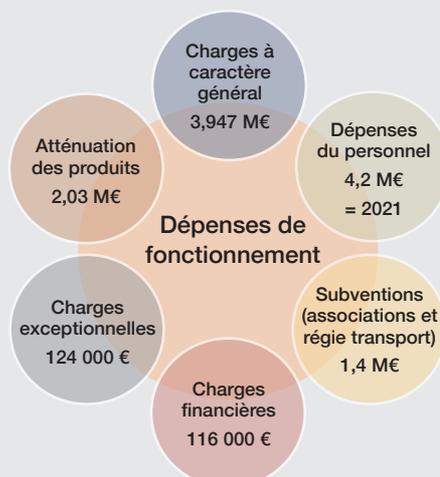
- 0,88 % en 2022

Ces dépenses de fonctionnement seront engagées pour :

Les charges à caractère général comprennent notamment :

- ➔ Entretien et consommation d'énergie des bâtiments communaux,
- ➔ Achats de matières premières et fournitures,
- ➔ Prestations de services effectuées par les partenaires.

La Ville prévoit une forte augmentation des fluides eu égard au contexte actuel.



● Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

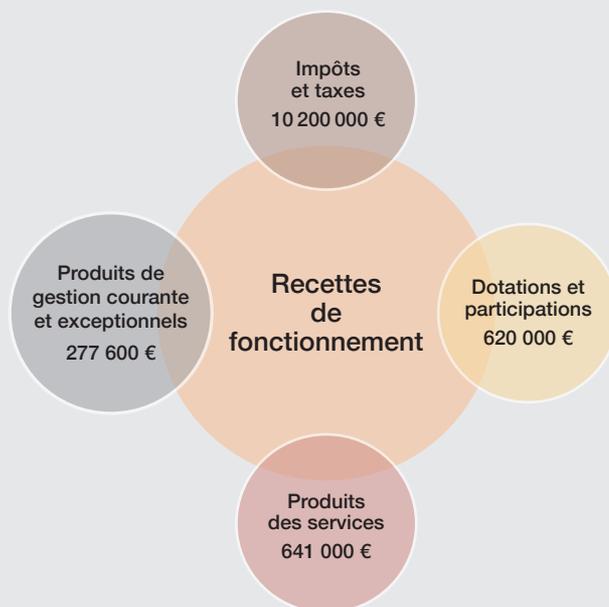
12 972 860,07 €

en 2022

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, Centre Culturel qui génère des recettes depuis octobre 2021, droits de place...), aux impôts locaux, aux dotations et participations de l'État et à diverses subventions.

Elles proviennent en grande partie des impôts et taxes, notamment la Taxe foncière sur le bâti et la Taxe foncière sur le non bâti.

Il est à noter un désengagement progressif de l'État sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ainsi que la suppression de la Taxe d'habitation, recette essentielle à la Ville, qui pose question pour les années à venir.



SECTION INVESTISSEMENT

● Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement

10 955 099,23 €

Les dépenses devront être couvertes par les recettes. Elles financeront les nombreux projets de la Municipalité.

Investir
pour

- ➔ la rénovation des bâtiments communaux
- ➔ les voiries
- ➔ la rénovation des écoles
- ➔ le projet Médiathèque
- ➔ le projet Cœur de Ville

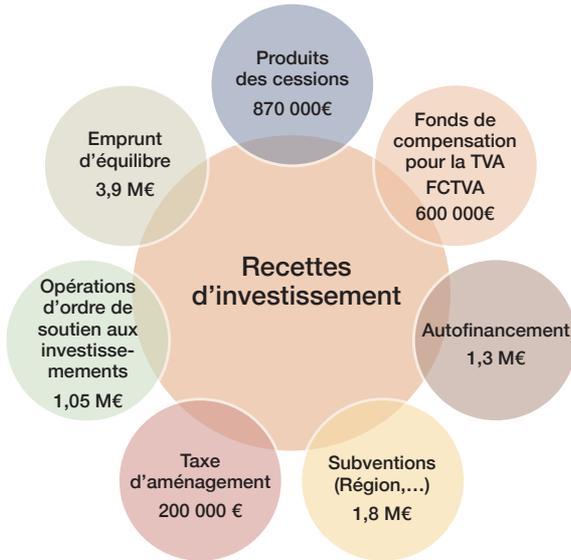
● Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement



10 955 099,23 €

Les principales recettes de la Ville sont :



La Ville a souhaité emprunter en 2022 afin de prévoir le financement global de la future médiathèque au moment où les taux d'emprunt sont encore bas et soutenables.

➤ Budgets Annexes

● Le budget Eau potable

SECTION D'EXPLOITATION

Budget équilibré à hauteur de 43 000 €

SECTION INVESTISSEMENT

Budget équilibré à hauteur de 158 686,06 €

● Le budget Assainissement

SECTION D'EXPLOITATION

Budget équilibré à hauteur de 175 566,08 €

SECTION INVESTISSEMENT

Budget équilibré à hauteur de 1 794 755,34 €

● Le budget Transport

Le budget reste en gestion à la ville de Lamorlaye par convention signée avec la CCAC malgré le transfert de la compétence Transport acté le 1^{er} juillet 2021.

Le transfert s'opérera au plus tard au renouvellement du marché Transport, soit en août 2023. Le budget s'équilibre à 595 000,00 € en section d'exploitation.

Il n'y a pas d'investissement car il s'agit d'une régie.



Le Centre Culturel dévoile son programme

Après avoir développé l'offre de cours de langues, de musique, d'arts visuels et de numérique et organisé des stages de découverte auprès des jeunes et des adolescents, le Centre Culturel vous propose dès à présent une **programmation culturelle**.

À vos agendas !

➔ Le **15 mai**, ce sera le tour des **élèves de l'École de Musique** du Centre Culturel de nous proposer leur travail de l'année sous forme de spectacle **à 14h au Foyer Culturel**. **Ces auditions seront ouvertes à tous, venez les applaudir !**

➔ Dans le cadre de la **Fête de la Musique** de la Ville, le **18 juin** vous pourrez écouter un orchestre d'Harmo-

nie qui vous proposera un **concert de musiques de films** telles que Star Wars, Aladdin, Moulin Rouge ou encore James Bond.

➔ Le week-end des **1^{er} et 2 octobre**, le **château de Lamorlaye se transformera en Hogwarts (Poudlard) et accueillera petits et grands sorciers**. Ils pourront participer à une cérémonie de répartition pour savoir s'ils sont Gryffondor, Poufsouffle, Serdaigne ou Serpentard et admirer des figurines de leurs héros préférés.

➔ La saison se terminera par du **théâtre** avec la troupe du Théâtre de la Marelle qui vous proposera une pièce intitulée **"L'Éducation de Rita"**. Rendez-vous le **samedi 26 novembre** au Foyer Culturel.



PROGRAMMATION du Centre Culturel DE LAMORLAYE

SAISON 2022



Concert des élèves de l'École de Musique
Dimanche 15 mai à 16h au Foyer culturel
Entrée gratuite



Concert de musiques de films
James Bond, Blues Brothers, Moulin Rouge, Aladdin, Avengers
Orchestre amateur
Samedi 18 juin



Week-end Harry Potter et les animaux fantastiques
Animations / Exposition
1^{er} et 2 octobre



Pièce de Théâtre "L'Éducation de Rita"
De Willy Russel, mise en scène de Jean Félix Even
Par la troupe du Théâtre de la Marelle
Samedi 26 novembre

www.ville-lamorlaye.fr • 03 44 21 64 95



TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE

LAMORLAYE C'EST VOUS

Nicolas Moula est totalement perdu.

Son mentor Éric Woerth soutient désormais Emmanuel Macron alors notre maire perd pied et essaye tout et n'importe quoi pour se faire remarquer. La dernière en date, Nicolas Moula interpelle par voie de presse la préfète pour acheter des comprimés d'iode en vue d'un conflit nucléaire. Cette demande en plus d'être ridicule est particulièrement anxieuse. Est-ce là le rôle d'un maire qui rappelons n'avait aucun stock de masques lors de la pandémie. D'ailleurs le maire nous expliquait il y a peu qu'il n'y avait plus d'argent dans les caisses. Comment va-t-il financer ce nouvel achat ? Est-ce par l'implantation de radars dans des zones non accidentogènes ? Après avoir augmenté les impôts, le maire en crée un nouveau avec toujours plus de radars mobiles et fixes.

Par ailleurs, lors d'un simulacre de réunion publique pour le Plan Local d'Urbanisme, le maire a exposé sa position de bétonisation à outrance du centre-ville sans écouter l'avis de nombreux habitants. Le maire n'ayant qu'un argument : il faut construire 36 logements par an pour maintenir la population actuelle. Nul besoin d'être mathématicien pour comprendre que cet argument est ridicule et ne tient devant aucun calcul ou prospective.

Le Maire considère avoir les pleins pouvoirs, il a pourtant été élu en pleine crise sanitaire et avec un taux de participation de 35 %. Pour tout élu normalement constitué, ce taux famélique imposerait le consensus. Le maire a choisi une autre voix : seul son avis compte et celui des promoteurs qui maintenant à court terme vont défigurer notre belle ville qui ne comptera bientôt plus un seul arbre en son centre. M. Moula est complètement perdu, n'écoute plus les habitants et met l'avenir de notre ville en péril.

Pierre-Yves BENGHOUI
Le groupe Lamorlaye C'est Vous

LE BON SENS POUR LAMORLAYE

L'opposition en manque d'idées !

Après deux années de silence et d'inexistence au Conseil municipal, sans aucune proposition ni idée, l'opposition a trouvé une manière d'exister : la diffamation. La diffamation publique est une infraction punie par la loi, passible d'une amende et d'une peine de prison.

Contrairement à vos mensonges, les Morlacuméens ont été les premiers sur l'Aire cantilienne à être équipés de masques lors de la première vague de la pandémie.

Pour votre gouverne, être élu, c'est anticiper et avoir des idées, deux qualités que vous n'avez pas !

Le 4 mars dernier, j'interpellais la préfète de l'Oise sur le risque nucléaire possible consécutif à la guerre en Ukraine. Les comprimés d'iode sont stockés à Amiens. Comment emmener les comprimés du lieu de stockage à votre thyroïde en moins de 48h ? C'est là la difficulté abordée avec Madame la Préfète, qui est de notre avis. De même, l'OTAN va équiper ses forces militaires et l'Ukraine contre les attaques nucléaires chimiques et biologiques. Le risque est donc pris au sérieux et je souhaite que le gouvernement prenne toutes les dispositions nécessaires pour protéger les Français en cas de réalisation de ce risque.

Concernant la vie municipale, le 23 mars, la Ville a voté son budget pour l'année 2022. C'est un moment important et essentiel pour la Municipalité puisque sans cette approbation, aucune décision budgétaire ne peut être prise par le Maire ou le Conseil municipal. Aussi, voter les taux d'imposition et ne pas voter le budget qui appliquera ces taux, comme l'a fait l'opposition, n'a pas beaucoup de sens.

Heureusement la majorité municipale, que je remercie, a approuvé le budget. Nous allons donc pouvoir travailler sereinement et réaliser les projets pour l'ensemble des Morlacuméens.

En revanche, pour une liste politique qui soutenait dans son programme l'environnement et les arbres, voter contre la Déclaration des Droits de l'Arbre est aberrant et incompréhensible.

Nicolas MOULA
Le Bon Sens pour Lamorlaye

➤ Suggestions pour les vacances de Printemps !

TENNIS CLUB DE LAMORLAYE

Comme à chaque période de vacances scolaires, le Tennis Club organise un stage Tennis et Multisports, ouvert à tous.

Du 11 avril au 22 avril.

Renseignements et inscriptions : tennis@club-lamorlaye.fr
Tél. : 03 44 21 58 01

CENTRE CULTUREL

• 03 44 21 64 95

VACANCES DE PRINTEMPS

ÉVEIL MUSICAL

3/4 ANS | 5/6 ANS | 7/8 ANS

STAGE DÉCOUVERTE

Du lundi 11 au vendredi 15 avril
Séances de 45 min à 1h30 en matinée
Objectifs : découvrir les instruments de l'orchestre et s'initier au chant

Tarifs : 50 €
45 € : adhérents du Centre Culturel

Renseignements et inscriptions au Centre Culturel au 03 44 21 64 95 ou directement au château

VACANCES DE PRINTEMPS

ADOS STAGE CULTUREL MULTI-ACTIVITÉS

DU LUNDI 11 AU VENDREDI 15 AVRIL DE 9H30 À 16H30

PHOTO | VIDÉO | MAO | PERCUSSIONS | BIBLIOTHÈQUE | PIJ

TARIFS : 200 € • Adhérents Centre Culturel : 190 €

INSCRIPTIONS : CHÂTEAU OU AU 03 44 21 64 95

STUDIO 32

• Stage Théâtre (6/10 ans)

Du 11 au 15 avril : de 10h à 12h / Du 19 au 22 avril : de 10h à 12h

Une découverte du théâtre par corps, des différentes techniques (vocales, respiratoires) et du jeu au sens large. Se découvrir en s'amusant, en interprétant divers personnages, mais aussi découvrir l'autre, entrer en contact, faire confiance et se faire confiance !

Le théâtre est une activité ludique qui permet d'explorer en douceur le "soi" et "l'autre".

• Stage Théâtre (9/12 ans)

Du 11 au 15 avril : de 14h à 16h

Théâtre autour de Molière. Jouer, s'amuser avec les personnages de Molière sur des extraits de pièces.

• Stage Impros (11/13 ans)

Du 19 au 22 avril : de 14h à 16h

À tous ceux qui veulent partager le bonheur de l'impro !

➔ Tarif : 50 €

➔ Inscriptions au 06 23 85 56 97

BIBLIOTHÈQUE

• "Viens fabriquer ton panier lapin" • À partir de 6 ans

Vendredi 15 avril, à 15h

• "Initiation à la langue des signes"

Mercredi 20 avril

15h : parents-enfants + 6 ans

16h : parents-enfants - 6 ans

Avec l'association *Main dans la main*. Sensibilisation au handicap auditif.

• "Vis ma vie de bibliothécaire" À partir de 8 ans

Vendredi 22 avril, de 15h à 17h

Prêt des documents, retour des documents, animation, lecture, enregistrement des documents, équipement des documents.

➔ Inscriptions à la bibliothèque, au 1, rue de la Tenure ou au 03 44 21 64 15.

CENTRE SOCIAL RURAL

Le Centre Social Rural propose à vos enfants 1 ou 2 semaines d'activités (au choix).

• "L'école des héros" - 6 ans

Du 11 au 15 avril

Mémo sportif, fresque "Hero-city", parcours de motricité, atelier jardinage intergénérationnel, atelier culinaire, "Just dance", maquillage, sortie Sherwood parc, création de masques et accessoires de super-héros, confection de médailles en plastique fou.

Du 19 au 22 avril

Chasse aux œufs, parcours laser, anneaux coopératifs, "Suis les indices pour retrouver le badge" (parc du château), épreuve de rapidité "Sois le plus rapide pour trouver ton déguisement", ombres chinoises, mimes, scénettes, défilé des petits héros.

Du 19 au 22 avril

Carnaval : confection d'accessoires (masques, maracas, éventails, chapeaux), grand jeu "Relais des carnivals", jeu de piste, journée festive.

• Ados

Du 11 au 15 avril

Jeux de connaissances, jeu au parc du château "La carte codée", jeu "Le dessinateur aveugle", jeu de piste au parc du château, sortie patinoire à Cergy, soirée pizza au centre, rallye pâ-pâques dans Lamorlaye, top cookie. (Tarif : 40 €)

Du 19 au 22 avril

Rencontre sportive avec le club ados d'Orry-la-Ville, sortie Aqua space à Beauvais, repas Mac Do, jeux, relais, blind test, grand jeu "Hunter" au parc du château, grand jeu au parc du château "Esprit malin". (Tarif : 30 €)

➔ Inscriptions sur place ou au 03 44 21 61 61.



YASMINE CHANI

6^e ADJOINTE CULTURE, PATRIMOINE, ASSOCIATIONS, ÉVÉNEMENTIELS

➤ Association Agora

Samedi 16 avril, de 15h à 17h

Promenade historique à Saint-Leu-la-Forêt



La visite se fera en **3 étapes** (l'ordre pourrait varier selon le temps) :

- Après une introduction sur l'Histoire du site et ses grands protagonistes, évocation du château, résidence d'Hortense de Beauharnais et de Louis Bonaparte puis des Condé • Église Saint-Leu-Saint-Gilles, édifiée sous l'impulsion de Napoléon III
- Crypte des Bonaparte.

Un patrimoine napoléonien à découvrir.

La ville de Saint-leu-la-forêt, dans la vallée de Montmorency, fut la résidence de Louis Napoléon, frère de l'Empereur et mari d'Hortense de Beauharnais. Une église, élevée sous l'impulsion de leur fils, le futur Napoléon III, abrite une crypte contenant quatre tombeaux de la famille impériale ; venez découvrir ce patrimoine méconnu !



Comment participer à cet événement ?

Réservation **en ligne** en scannant le QR Code ci-contre ou **par courrier** en envoyant un chèque au 12 allée des jonquilles, 60260 Lamorlaye (ordre : Agora). Merci de préciser le nom du ou des participants, un numéro de téléphone et une adresse email. Vous pouvez également régler directement **sur place** le jour de l'événement.



Rdv vers 14h50 devant l'église de Saint-Leu-la-Forêt, rue de Paris (en face de la rue de la gare).

Participation : 10 € pour les adhérents Agora 2021-2022 • 15 € pour les non-adhérents.

Quiz spécial Journée internationale des droits des femmes

Pour faire suite à la **Journée internationale des femmes** du mardi 8 mars dernier, Agora vous propose un **quiz pour tester vos connaissances sur ces femmes qui ont marqué leur discipline.**



Ce test porte sur l'éducation et l'instruction des filles ainsi que sur ces métiers censés être destinés exclusivement aux hommes.



Pour participer au quiz, scannez ce QR Code.

Mardi 10 mai, à 18h30

Webconférence "Racines historiques du conflit russo-ukrainien"

Outil de visioconférence Zoom. **Participation libre. Les recettes de cette conférence seront reversées à Médecins sans frontières pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens.**

Inscription en ligne (email, site web, facebook) ou par téléphone.

Informations et inscriptions : www.assoagora.fr ou Facebook @agoralamorlaye • contact@assoagora.fr • 06 29 61 47 04.

➤ Comité des Fêtes

Venez participer à nos activités !

Du 8 au 13 mai

Thalasso à Ouistreham

De 1490 € à 1675 € selon hébergement, 4 soins jour + excursions quotidiennes, transport car compris. Pension complète.

Jeudi 19 mai

Hortillonnages à Amiens + visite des grottes de Naours

Tarif : 82 € (dég. compris)

Jeudi 2 juin

Les Arts Forains à Bercy + Balade sur le Canal St-Martin

Tarif : 90 € (dég. compris)

Lundi 13 juin

L'Art de la Faënce à Gien • Déjeuner sur le Canal de Briare (3h de navigation) • Château de la Bussière

Tarif : 127 €. (Attn : départ 5h15 rue de la Tenure).



Renseignements et inscriptions :

Geneviève Esnée 06 84 52 69 23

ou Annie Dechesne 06 44 95 51 39

➤ AAAL



7 bonnes raisons de devenir adhérent AAAL !

➤ **Convivialité, passion !** : apéritif offert à chaque rassemblement, rencontre avec les passionnés.

➤ **Connexion avec professionnels** du secteur de l'automobile (carrosserie, mécanique,...) avec tarifs préférentiels.

➤ **Participation** aux rallyes, balades, circuits, événement divers.

➤ **Avantages chez nos sponsors** : restaurant, bar, immobilier, detailing auto, sellier auto,...

➤ **Facilitation démarche** carte grise collection (adhérent FFVE).

➤ **Expertise auto** à tarif préférentiel.

➤ **Participation gratuite** à nos journées Festivals Rock.

Renseignements : 06 52 92 24 34

gillesAAAL@gmail.com

Instagram/Facebook : Automobile Ancienne de Lamorlaye

➤ ALMA

Jeudi 21 avril

Promenade dans la forêt de Carnelle du Petit Étang à la pierre Turquoise et retour vers le Lac Bleu

2h de marche facile en forêt ; **au retour, un détour par Nointel, pour admirer de loin le château et le parc.**

Rendez-vous au départ à 14h30 en forêt au carrefour du Pas de Vache (près du Lac Bleu) ou pour un covoiturage à 14h rue de la Tenure.

Inscription obligatoire. Gratuit.

Renseignements et inscriptions au 06 22 05 42 36 ou par mail : lamorlayealma@gmail.com
www.lamorlayealma.wordpress.com

Association Lamorlaye Mémoire & Accueil

PROMENADE
en forêt de Carnelle
du lac Bleu à la pierre Turquoise

Jeudi 21 avril 2022

Départ à 14h30 du carrefour du Pas de Vache
Ou RV covoiturage : rue de la Tenure à 14h00

2h de marche facile – gratuit – s'inscrire !

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
06 22 05 42 36 - lamorlayealma@gmail.com
www.lamorlayealma.wordpress.com

Samedi 7 mai

Conférence de Frédéric Gondron
"39-40 : la Ligne Chauvineau ou l'inutile défense de Paris.

À 16h au Foyer culturel. Entrée libre.

Association Lamorlaye Mémoire & Accueil

39-40 : la ligne Chauvineau
ou l'inutile défense de Paris

CONFÉRENCE
de Frédéric Gondron
Historien – Association Picardie 1939-1945

Samedi 7 mai 2022 à 16h
Au Foyer culturel de Lamorlaye

Entrée libre

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
06 22 05 42 36 - lamorlayealma@gmail.com
www.lamorlayealma.wordpress.com

➤ Bridge Club de Lamorlaye



Le Bridge Club de Lamorlaye a le plaisir de reprendre son **traditionnel Grand tournoi de bridge**, le 6 mai au Foyer culturel, avec buffet et animation.

Mais cette année, nous proposons également après le tournoi **un spectacle ouvert à tous**. Nous vous invitons donc à nous rejoindre nombreux au **concert du groupe Maman n'veut pas (Jazz New Orleans, chansons françaises)** à 20h30 au Foyer culturel. **L'entrée est gratuite.**

Renseignements : www@neuf.fr • 03 44 21 36 84



➤ AU5V Lamorlaye à bicyclette

L'atelier vélo, c'est le **premier mardi du mois de 18h à 20h**, à coté de la mairie au 22 rue du Général Leclerc.

À noter : n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS de la mairie qui peut vous proposer un vélo à assistance électrique.

➤ EML – École de Musique de Lamorlaye

Samedi 14 mai, au Foyer culturel, à 17h
Concert Audition des élèves d'EML

Ouvert à tous.

Renseignements : 06 07 82 44 99

➤ Le Centre Social Rural pour les seniors

Le Service de convivialité, qui s'adresse aux **personnes de plus de 60 ans**, vous propose les **activités du mois d'avril**.

Vendredi 15 avril à 14h30



Nouveau! LudoSeniors en partenariat avec le Département de l'Oise.

Jeux de société

Mardi 26 avril à 14h



Tous au jardin ! En intérieur ou extérieur en fonction du temps. (Inscription avant le 21 avril).

Mardi 19 avril à 14h30



Tous au jardin ! Avec les enfants de maternelle (Inscription avant le 14 avril).

Jeudi 28 avril à 14h



Place à la créativité !
Personnalisez votre sac en tissu ! (Inscription avant le 22 avril)

Lundi 25 avril à 14h



Séance de sophrologie : détente et relaxation au programme ! (Inscription avant le 20 avril).

Sur inscription à l'accueil du Centre Social Rural ou par téléphone au 03 44 21 61 61.

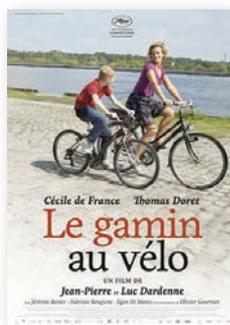
👉 Ciné-club de Lamorlaye

**Lundi 11 avril,
Au Foyer culturel, à 16h30
"Le Gamin au vélo"**

Film de J.-Pierre et Luc Dardenne. Belge 87 minutes
Grand Prix du Festival de Cannes 2011, avec Thomas
Doret, Cécile de France, Jérémie Rénier, Fabrizio
Rongione.

*Un enfant de douze ans, hébergé dans un foyer pour
jeunes, tente désespérément de retrouver son père.*

Adhérents : gratuit • Non Adhérents : 6 €/personne



**L'Assemblée Générale Ordinaire du ciné-club de Lamorlaye se tiendra
avant la projection à 15h30.**

👉 CDL - Club de danse de Lamorlaye

La saison 2021/2022 est bien avancée et le CDL a retrouvé pratiquement son rythme de croisière avec les cours, les stages, les bals et les séjours vacances !

L'arrêt du pass vaccinal va donner encore un coup de pouce à la fréquentation des cours et animations prévues d'ici l'été ! **Les inscriptions sont toujours possibles en cours d'année !**

Côté animations, après deux années de suspension, une après-midi Danses de Salon, dimanche 6 mars dernier, a fêté le retour des bals du CDL à Lamorlaye !

Ensuite, le dimanche 20 mars, deux stages ont été encadrés par les professeur.e.s du CDL :

- un stage de Rumba avec Laurent et Johana du CDL, qui s'adressait aux niveaux Débutant, Intermédiaire et Avancé ;
- un stage de Danse Orientale avec Clara du CDL et Ismaël, percussionniste : deux heures de découverte de rythmes orientaux et différentes percussions en "live".

Nous poursuivons notre saison avec un séjour vacances, organisé par nos professeurs de Danses de Salons, **du dimanche 10 au samedi 16 avril à Laguiole (Aveyron)** : moments festifs de danse et de partage dans un cadre revigorant !

Enfin, notre grand bal Country & Line Dance aura lieu le dimanche 22 mai au Foyer culturel de Lamorlaye à partir de 13h30.

Bal de Printemps à Lamorlaye Country & Line Dance Dimanche 22 mai 2022

13h30—18h30

Thème Multicolore



Animé par nos professeurs
Organisé par le CDL
Lamorlaye-Luzarches-Coye-la-Forêt

Participation: 10 euros

Foyer Culturel de Lamorlaye, 24 rue du général Leclerc

Nombre d'entrées limité à 120
Réservation: 06 77 71 40 55 ou
cdl.salon.danseenligne@gmail.com
Paiement (chèque à l'ordre du CDL):
15 rue Jean Biondi 60260 Lamorlaye

www.bougez-dancez.fr

Pass vaccinal



*Pour tout renseignement, consultez le site internet du CDL :
clubdedansedelamorlaye.com
ou envoyez un mail à : cdl.salon.danseenligne@gmail.com
ou venez nous rencontrer lors des cours !*

👉 Run in Lys

Dimanche 15 mai

Débutants ou initiés, venez participer à la Lys'Oise (5 & 10 km) au cœur du domaine du Lys. Course organisée en soutien à l'association 1001fontaines (1 € reversé pour chaque inscription).

Inscription sur adeorun.com



👉 Studio 32

Le yoga du rire : apporte plus d'oxygène à votre corps, aux organes et aux cellules. Vous en ressentirez l'énergie et la sensation de dynamisme, d'être bien « dans sa peau ». Idéal pour se libérer.

Libérer les tensions en musique : Danser librement permet d'approfondir vos ressentis, d'élargir votre champ du mouvement, de faire confiance à votre créativité instinctive.

STUDIO 32
Yoga du rire pour adultes
«Shake ton body»
Samedi 23 avril de 10h à 12h



TARIF : 20 €

Infos/inscription : 06 23 85 56 97

➤ Collecte des déchets

Petite participation mais grande motivation pour la quinzaine de résidents ayant répondu présent à la collecte des déchets pour le secteur du Lys, organisée le dimanche matin 20 mars.

Ceci ne nous aura pas permis de couvrir l'ensemble des avenues du Lys, mais celles qui ont pu l'être ont permis de récupérer un grand nombre de sacs de déchets rendant ainsi plus attrayant et plus propre notre Domaine.

Nous adressons un grand merci à Ophélie Chedhomme et Valérie Caron, représentantes de la mairie, qui nous avaient préparé un point de ralliement au rond-point d'Aumale avec matériel de collecte, documentation pédagogique, viennoiseries et boissons.

Rendez-vous pour la prochaine édition de cette manifestation citoyenne.

Jean-Louis Baduel
Président de Vivre au Lys



➤ Concours de Nouvelles fantastiques

Un beau palmarès !



La remise des prix du concours de nouvelles fantastiques a eu lieu jeudi 10 mars au CDI du collège Françoise Dolto de Lamorlaye.

Ce concours a été organisé dans le cadre d'un **projet d'écriture à l'initiative des professeurs de français des élèves de 4^e du collège**. La seule condition pour les élèves était que le récit traite de fantastique.

36 élèves ont participé et leurs nouvelles ont été lues par un jury composé de professeurs, membres de l'administration, de la gestion ou de la vie scolaire de l'établissement. Tous étaient présents pour la remise des prix qui s'est déroulée le jeudi 10 mars au CDI du collège. Tous les participants ont été chaleureusement félicités par M. Geisen, principal, M^{me} Vieux, principale adjointe et les professeurs organisateurs qui ont apprécié la qualité et l'originalité des productions.

Une mention spéciale à Keylia et Victoria dont la nouvelle intitulée "Une étrange nuit" a été classée à la première place. Elles ont été récompensées par une carte cadeau à dépenser à la librairie de Lamorlaye, carte gentiment offerte par le Foyer Socio Éducatif du collège.

➤ 7^e Festival inter associatif du cinéma

Vernissage inaugural de l'exposition d'affiches de cinéma et de photos sur le thème "Voyages" en présence de Valérie Caron, adjointe au maire, de Patrick Ferec, photographe, d'Annick Jeannès, présidente de l'ALMA, de Monique Mangin-Rabelle présidente du CCL, de Jean-Fred Tourchine, vice-président d'Agora, de Thierry Roch, président de l'AU5V, organisé du 25 au 28 mars 2022 dans la grande salle du Foyer culturel de la ville.

Cette présentation fut le prélude à 4 belles journées de projections et de conférences.



➤ Collège Françoise Dolto "La Grande lessive"



Le jeudi 24 mars, la "Grande Lessive" a eu lieu au collège de Lamorlaye. La "Grande Lessive" est une **installation éphémère de productions plastiques réalisées par les élèves** et répondant à un sujet précis. Cette année, le sujet était *Ombre(s) portée(s)*.

Au collège, les élèves de la 6^e 1 et les élèves de la classe de CM2 de l'école St-Exupéry, ont accroché ensemble leurs créations. Bel échange qui s'inscrit dans le cadre de la liaison école/collège.

➤ Exposition de l'ALMA au collège F. Dolto



Dans le cadre du programme de 3^e sur l'Histoire du XX^e siècle jusqu'à nos jours, le collège F. Dolto a eu le privilège d'accueillir la dernière exposition réalisée par l'association ALMA (Association Lamorlaye Mémoire & Accueil) prêtée par M^{me} Lucienne Jean, présidente de l'association. Au cœur de ce nouveau projet de recherche, un recensement de la population de Lamorlaye entre 1911 et 1921 fut notamment scruté et nous donne une vision de la vie dans la commune à l'époque de la Première Guerre mondiale.

C'est ce qui a intéressé les élèves de 3^e du collège. Début février, encadrés par M^{me} Marie et M. Mastagli, professeurs d'H/G-EMC, les élèves ont pu, à l'aide d'un questionnaire et d'une intervention de M^{me} Jean au collège, découvrir une part importante de l'Histoire de leur ville et la mettre en lien avec les connaissances acquises en début d'année. M^{me} Jean n'a d'ailleurs pas hésité à leur proposer de venir, s'ils le souhaitent, l'aider à faire des recherches pour son prochain projet. Peut-être l'occasion de créer de nouvelles vocations !

Le collège accueillera deux autres expositions d'ici à la fin de l'année concernant la vie à Lamorlaye dans les années 1940 et 1941, en lien avec la sortie pédagogique organisée à Rethondes et Compiègne, avec pour thème le "devoir de Mémoire".

➤ Concert du Centre Culturel



Les Profs de Musique ont lancé la programmation du Centre culturel en nous offrant le samedi 5 mars un superbe concert digne d'une scène parisienne mêlant jazz, funk, soul ou encore traditionnel mandingue.

Des morceaux instrumentaux, des chansons telles que *Just the Two of Us* de Bill Withers ou encore une proposition d'arrangement de *Night in Tunisia* de Dizzy Gillespie, ont enchanté le public enthousiasmé.

Nous attendons avec impatience le concert qu'ils nous proposeront l'année prochaine !

➤ Association Oise Danse Indienne

Partage culturel culinaire

Pour symboliser la 54^e année de l'indépendance de l'Île Maurice, notre association a cuisiné 400 repas pour les sans-abris de Paris en collaboration avec l'association Entraides citoyennes de Paris. Au menu, riz frit à la mauricienne dans une ambiance festive et colorée !

**Envie de participer ?
Inscrivez-vous chez nous !
Contact : 06 22 94 19 88**



➤ EML

Jazz à Lamorlaye le 13 mars

Quand EML invite le JAZZ à son Concert de printemps, le Foyer Culturel retentit des applaudissements enthousiastes des nombreux spectateurs venus écouter le **Groupe SWING 60** bien connu en Picardie.

Les cinq musiciens chevronnés, emmenés par **Albert Duforest**, guitariste et professeur à EML ainsi que la guitare de **Laurent Miqueu**, la clarinette et le saxo de **Francis Cournet** et la contrebasse de **Patrick Tomczyk**, ont parcouru un répertoire bien connu des grands standards du jazz, tendance manouche.

Le violon de **Jacques Quézin** ancien professeur honoraire à EML, a permis, tout au long du concert, des envolées dignes des années "Grapelli" et "Django". Une prestation de grande tenue et particulièrement appréciée par toute l'assistance, en présence de la mairie, invitée et représentée par M^{me} Valérie Caron, adjointe que nous remercions.



Contrairement à l'usage habituel, la salle de spectacle avait été agencée en travers, au plus près des musiciens, autour d'un podium légèrement surélevé, bien éclairé et du plus bel effet sur le velum tendu du plafond. Merci au service technique qui nous a aidé à la mise en place.

EML-École de Musique de Lamorlaye a une fois encore proposé un concert de grande qualité comme elle a toujours su le faire depuis cinquante ans d'existence.

Informations : 06 07 82 44 99

- info@eml-musique.com
- www.eml-musique.com

NICOLAS MOULA
MAIRE DE LAMORLAYE
1^{er} VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE



➤ La collecte des déchets alimentaires



Initialement prévue en avril, ce nouveau service sera mis en place, commune par commune, et au plus tard le 1^{er} juillet.

En 2021, la Communauté de Communes a pu mesurer les effets bénéfiques de la mise en place de la Redevance Incitative des Ordures Ménagères. Cependant, le Plan National de Prévention des Déchets 2021-2027, mis en place par le ministère de la Transition écologique fixe, entre autres, des objectifs quantifiés à atteindre d'ici 2030 : réduire encore de 15 % les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant.

Comment faire ? Retirer les déchets alimentaires de la poubelle grise !

3 bonnes raisons de mettre en place cette collecte.

AIDER LES HABITANTS À ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

> Il faut savoir que les déchets alimentaires représentent en moyenne plus de 30 % du contenu de la poubelle grise. Actuellement ils sont incinérés, alors qu'ils pourraient être valorisés.

LE RESPECT DES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

> Obligatoire dès 2024 pour tous en Europe, les objectifs de cette obligation de tri à la source et de valorisation des biodéchets sont d'augmenter le recyclage des déchets organiques et d'en réduire les quantités qui sont orientées actuellement vers l'incinération.

LE RENOUELEMENT DES MARCHÉS PUBLICS

> Les marchés publics pour l'organisation de la collecte des déchets sont arrivés à échéance au 31 décembre 2021, l'occasion pour la CCAC d'anticiper la législation, d'être précurseur et de mettre en place dès cette année ce nouveau service.

LES ALIMENTS À METTRE DANS VOTRE NOUVELLE POUBELLE MARRON

- **Préparations de repas** : coquilles d'œuf, épluchures...
- **Restes de repas** : viandes, poissons, pains, gâteaux, pâtes, riz, légumes...
- **Aliments périmés** (sans les emballages),
- **Fin de repas** : serviette en papier, essuie-tout, dosettes de café en papier, filtre avec marc de café, grains de café, sachets de thé en papier.
- **Fleurs fanées.**

LES ALIMENTS À NE PAS METTRE

- **Coquilles de fruits de mer**
- **Sachets de thé en nylon**

CONCRÈTEMENT, COMMENT CELA VA SE PASSER ?

- **Chaque foyer recevra gratuitement un "bioseau", des sacs bio-compostables et une nouvelle poubelle** dont le couvercle sera de couleur marron. (à noter : pour les foyers n'ayant pas la place d'accueillir une nouvelle poubelle, des conteneurs d'apports volontaires seront installés en accord avec les mairies de chaque commune).
- **Le bioseau sert à stocker les déchets alimentaires**, les épluchures, restes de repas, pain rassis, etc., dans sa cuisine. Avec ce bioseau, la Communauté de Communes fournira gratuitement chaque année, un rouleau de 50 sacs biodégradables.
- **Le sac biodégradable pourra être ensuite déposé dans la nouvelle poubelle à couvercle marron.**
- Cette poubelle sera collectée dans un **camion dédié, une fois par semaine.**
- Une fois collectés, les déchets alimentaires sont déposés dans un **centre de traitement et de valorisation** situé au nord de Paris (non loin de l'Aire Cantilienne pour éviter les émissions de CO²). Ils seront **compostés ou méthanisés** pour fournir des réseaux de chaleur, de l'électricité et du compost pour les agriculteurs.

+ d'infos sur les modalités de livraison sur le site : www.aireouvert.fr

👉 Ciné-Rencontre

Projection du film "Les Mains dans la terre", naissance d'un écovillage au cinéma Elysée de Chantilly le vendredi 29 avril à 20h30, en présence d'intervenants.

"Un film pour avoir les mains dans la terre, la tête dans les étoiles et les pieds sur terre".

Aujourd'hui, on dénombre **plus de 2 200 écovillages sur le territoire français**. Créer son habitat, tendre vers l'autonomie, maîtriser son alimentation ou simplement vivre ensemble... Autant de regards originaux sur un lieu incarnant différents aspects de la Vie au travers de huit résidents et de nombreux bénévoles qui s'activent pour construire un espace où des avènements différents sont possibles.

Et si la qualité de vie primait sur la rentabilité et la productivité ?



👉 Les sapeur-pompiers de Lamorlaye recrutent

Votre enfant a minimum 13 ans et veut devenir jeune sapeur-pompier ?

Pour tout renseignement, contactez le centre de secours de Lamorlaye au 03 44 60 41 50. **Cette campagne prendra fin le 25 avril 2022.**

👉 La Fête foraine revient !

Cette année, vous aurez le plaisir de retrouver notre traditionnelle fête foraine sur la place du 8 mai 1945 **du 4 mai au 11 mai prochain.**



👉 Mai à vélo

"Un mois pour adopter le vélo... Pour la vie !"

"Mai à vélo" a été initié par le ministère de la Transition écologique et le ministère chargé des Sports en mai 2020. **C'est un évènement festif**, qui a pour objectif de fédérer autour de valeurs communes : le partage, l'inclusion, la réduction de notre impact sur l'environnement.

À cette occasion, plusieurs actions seront menées sur le territoire de l'Aire Cantilienne **pour promouvoir le vélo et ses bienfaits**, pour que le vélo soit utilisé et adopté partout en France, par toutes et tous, le reste de l'année.



👉 Fête des voisins

La Fête des voisins est de retour **le vendredi 20 mai !** Pour vous aider à préparer cet évènement convivial et festif, les services techniques de la ville se tiennent à votre disposition pour vous prêter et installer barnums, tables...

Renseignements : Tatiana Artison
t.artison@ville-lamorlaye.fr



👉 Nouveau !

Psychologue

Un nouveau professionnel de la santé s'est installé à Lamorlaye.

Psychologue, Alexis Ravault vous accueille à son cabinet situé au Pôle de Santé Municipale, 30 rue Jean Biondi.

Prise de rendez-vous sur doctolib.

Contact : • 06 71 35 75 05

• alexisravault@gmail.com

Lamorlaye Santé

Nous vous informons de la création de l'association Lamorlaye Santé qui regroupe des professionnels de santé libéraux dans le but de coordonner les soins et de réaliser des projets de soins partagés.

Si vous souhaitez rejoindre notre association, n'hésitez pas à nous contacter.

Président : docteur Jacques Violet

Contact :

Valerie Caron
06 61 70 00 78



FÉVRIER

Lundi 7

■ **Les Lundis de la Tenure "De la Chandeleur au Mardi Gras, vive le Carnaval"** • Ouvert à tous
• Inscriptions au 06 22 05 42 36 ou par mail : leslundisdelatenure@gmail.com
• À 16h30 à la Résidence de la Tenure.

À partir du lundi 7

■ **Stage "Tennis et Multisports"** • Organisé par le Tennis Club de Lamorlaye • Voir en page 16

■ **Stages "Théâtre, Cinéma"**
• Organisés par Studio 32
• Voir en page 16

■ **Activités du Centre Social Rural** • De la maternelle au collège
• Voir en page 16

Mardi 8

■ **Après-midi "À la découverte de la MAO"** • Organisé par le Centre Culturel • De 14h à 17h • Voir en page 16

Mercredi 9

■ **Atelier de coloriage animé**
• À partir de 6 ans • Organisé par la bibliothèque • Voir en page 16

Lundi 14

■ **Ciné-club "L'Enfant de Goa"**
• Organisé par le ciné-club de Lamorlaye
• À 16h30 au Foyer culturel
• Voir en page 19

À partir du lundi 14

■ **Stage intensif d'anglais 4^e/3^e** • Organisé par le Centre Culturel
• Voir en page 16

Mardi 15

■ **Atelier "Roman photo"**
• À partir de 8 ans • Organisé par la bibliothèque • Voir en page 16

Mercredi 16

■ **Atelier "Braille"** • À partir de 7 ans • Organisé par la bibliothèque
• Voir en page 16

Jeudi 17

■ **Escapade à Meaux (Musée de la Grande Guerre, Fromagerie, Déjeuner, Visite de la cathédrale)**
• Organisée par le Comité des Fêtes
• Voir en page 17

Samedi 26

■ **Éveil musical 1-2 ans**
• Première séance (sur 5) • Organisé par le Centre Culturel • À 10h à l'École de Musique du Centre Culturel
• Voir en page 15

■ **Conférence "Les femmes dans les romans de Maupassant"** • Organisée par Agora
• À 15h au Foyer culturel • Voir en page 17

■ **Les papotages littéraires de Marion** • Organisé par la Bibliothèque
• À 14h30 • Voir en page 18

Dimanche 27

■ **Conférence "Exploitation des terroirs et aménagement du territoire : l'exemple des étangs de Commelles"**
• Organisée par l'Alma • À 16h au Foyer culturel et en visioconférence
• Voir en page 18

MARS

Jeudi 3

■ **Visite à Compiègne (Visite de la Chocolaterie, Dîner, Soirée au Théâtre)** • Organisée par le Comité des Fêtes • Voir en page 17

Samedi 5

■ **Concert des Professeurs de musique du Centre Culturel**
• Organisé par le Centre Culturel • À 20h au Foyer culturel • Voir en page 15

Dimanche 6

■ **Rassemblement Autos anciennes et prestige**
• Dans le parc du château • Voir en page 20

Mardi 8

■ **Don du sang**
• De 14h à 18h au Foyer culturel

Dimanche 13

■ **Concert de Printemps**
• Organisé par l'EML École de Musique de Lamorlaye • À 17h au Foyer culturel
• Voir en page 18

Lundi 14

■ **Les Lundis de la Tenure "La journée de la Femme. L'exemple de Marie Marvingt"**
• Voir en page 20

Vendredi 25

■ **Conférence "D'Anvers à Pontoise en canoë avec Robert Louis Stevenson"**
• Organisée par l'Alma • À 20h au Foyer culturel • Voir en page 18

Du vendredi 25 au lundi 28

■ **6^e festival inter-associatif du Cinéma**
Au Foyer culturel • Voir en page 19

MAGAZINE D'INFORMATIONS
MUNICIPALES DE LA VILLE DE LAMORLAYE
N°34 • FÉVRIER 2022

Mairie

24, rue du Général Leclerc
60260 Lamorlaye - 03 44 21 64 00
<http://www.ville-lamorlaye.fr>
Facebook : ville de Lamorlaye - Accueil
Mail : accueil@ville-lamorlaye.fr

Responsable de la publication :
Nicolas Moula

Rédaction et secrétariat de rédaction :
les Adjoints, les Services municipaux,
les Associations, Nancy Cossin

Maquette : Nancy Cossin

© Photos : Mairie de Lamorlaye,
les Associations, Pixabay, Freepik
Impression : RAS



Tirage : 4 800 exemplaires
Dépôt légal à parution

L'info en continu sur
www.ville-lamorlaye.fr, sur Facebook
et sur appli mobile « Lamorlaye »

Pour communiquer vos événements :
communication@ville-lamorlaye.fr



Lundi 28 mars 16h30
«Himalaya. L'enfance d'un chef»
d'Eric Valli avec Karma Wangiel, Gorgon Kyap. Dans les hautes montagnes du Népal, deux caravanes de nomades partent vendre leur sel

Film présenté dans le cadre du 6ème Festival Inter associatif du Cinéma à Lamorlaye du 25 au 28 Mars 2022

**MAGAZINE D'INFORMATIONS
MUNICIPALES DE LA VILLE DE LAMORLAYE**
N° 34 • FÉVRIER 2022

Mairie

24, rue du Général Leclerc
60260 Lamorlaye - 03 44 21 64 00
<http://www.ville-lamorlaye.fr>

Facebook : ville de Lamorlaye - Accueil
Mail : accueil@ville-lamorlaye.fr

Responsable de la publication :
Nicolas Moula

Rédaction et secrétariat de rédaction :
les Adjointes, les Services municipaux,
les Associations, Nancy Cossin

Maquette : Nancy Cossin

© Photos : Mairie de Lamorlaye,
les Associations, Pixabay, Freepik

Impression : RAS



Tirage : 4 800 exemplaires
Dépot légal à parution



1 PAGE COUV

1 P. ÉDITO

1 P. Vie municipale

Point élections avec les dates des présidentielles, modalités pour les procurations / Annonce recherche assesseurs

2 P. ROB

1 P. URBANISME

Dématérialisation des procédures d'urbanisme / Rappels sur les délais d'instruction des dossiers

1 P. Travaux

Aucun de retour pour le moment

1 P. La vie dans nos écoles

Semaine de la laïcité à l'école / Action solidarité Saint-Exupéry / Action solidarité Collège

1 P. Sécurité

ASVP / Déjections canines / Rappel parking réservé aux commerçants

3 P. Dossier du mois

Assainissement collectif

1 P. ENVIRONNEMENT

Pollution du ru Saint-Martin / Mégots dans l'océan

(pas de place pour : Plantation 100 arbres dans le Lys / Ragondins et berges)

1 P. CONSEILLER NUMÉRIQUE

1 P. Que faire pendant les vacances

Centre culturel / Centre social / Stage tennis club / Bibliothèque

4 P. ASSOCIATIONS

1 P. TRIBUNES POLITIQUES

1 P. Rétrospectives

Centre culturel / Lamorlaye on Ice / Oise danse indienne / Comité de jumelage (?)

1 P. Ccac

Collecte des déchets

1 P. INFOS GÉNÉRALES

Don du sang / Squash recrute un service civique / Nouvel espace de bien-être centre paramédical rue Michel Bléré / Secours catholique Aire cantilienne / Espace ressources Cancer.

(Mais pas de place pour Christophe Salus, écrivain de Lamorlaye)

1 P. AGENDA

24 PAGES

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis

Nous tournons la page de 2021, durant laquelle nous avons dû constamment appliquer des mesures de distanciation, adapter nos modes de vie et de travail, pratiquer avec intermittence nos loisirs ; fort heureusement nous avons pu tous nous retrouver lors des fêtes de fin d'année, en famille, entourés de nos proches. Je souhaite remercier la population qui, dans une large majorité, respecte les préconisations dans un esprit citoyen. Continuez à prendre soin de vous.

Malgré tout, grâce à la mobilisation sans faille de l'équipe municipale, notre ville a pu continuer à se moderniser. Ainsi, de nombreux travaux de réfection de voiries, de bâtiments et d'espaces ont été réalisés au sein de la ville dans le but d'améliorer la qualité de vie et la sécurité de nos habitants. Nous avons également ouvert un Centre Culturel, lancé le chantier de l'extension de la salle de squash, déplacé et réaménagé le city-stade Chaussée de Bertinval.

En ce début d'année 2022, toute notre attention se porte sur le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB), première définition de la politique municipale proposée par les élus, qui sera ensuite présentée au Conseil municipal. Nous avons maintenu notre ligne conductrice, à savoir la maîtrise des dépenses publiques tout en poursuivant nos investissements structurants, avec l'objectif d'un territoire aménagé durablement, et renforcé par le développement de notre centre-ville sur lequel nous nous mobilisons depuis plusieurs mois. Les projets phares vous sont détaillés en page 5 de ce Mag.

Un autre enjeu essentiel : l'assainissement collectif des eaux usées. La loi NOTRe rend obligatoire le transfert de cette compétence à la CCAC au plus tard en 2026. En décembre dernier, le Conseil municipal a donné son accord de principe pour adhérer dès janvier 2023 au Sictaub (Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Eaux Usées des Bassins de la Thève et de l'Ysieux), syndicat auquel adhèrent déjà cinq communes de l'Aire Cantilienne. Le réseau d'eaux usées sera donc raccordé à la station d'épuration d'Asnières-sur-Oise. Vous en retrouverez toutes les explications en pages centrales.

Lamorlaye est une ville dynamique et moderne. Les associations demeurent actives et vectrices de lien social et de convivialité. De nouvelles entreprises se créent ou se développent. Nous souhaitons la bienvenue au disquaire vintage qui vient d'ouvrir rue du Général Leclerc et qui vous réglera par ses connaissances. Je tiens à adresser mes remerciements à toutes celles et ceux qui s'investissent dans la vie de notre commune et viennent renforcer son attractivité.

Cette crise nous aura enseigné le caractère précieux de nos relations humaines, des instants partagés et du vivre ensemble. Je vous souhaite ainsi une très bonne année 2022 entourés de vos proches.

